

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1015530/CAN301120/2306645

Date : 13/10/2023

Contact : CEDRIC DELPUECH

UI AURA (Auvergne Puy de Dôme)

52 RUE DE LA PARLETTE

63962 CLERMONT-FERRAND 9

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

--

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du
d'Aurillac
RUE NICEPHORE NIEPCE

15000 AURILLAC

Cantal - DRD Agence

Permission accordée :

Conformément à la PI du 16/10/2023

Date et signature :

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC



16 OCT. 2023

Vincent GALIBERN

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence

Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux

15310 SAINT-ILLIDE - RD43.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	8		m. d'alvéole	8	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		

Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,						
Commentaires : GC SUR 8,00m entre appui ENEDIS et Façade client						
Echéancier :						
Date prévue pour le début des travaux : 20/11/2023						
Durée prévisible des travaux : 5.0 Jour(s)						
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033						



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PRDI / DGT
AGENCE Aurillac

Intitulé de l'opération : Tranchées

RD n° 43

Demande de : Orange

Objet de la demande : Raccordement client

Commune : Saint-Illide - Lieu-dit : Le Bouyssou

Le 16/10/2023 , nous soussignés

Monsieur Dominique ROQUES représentant l'agence Départementale
Monsieur Cédric DELPUECH représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci-après et aux plans joints

Signatures

Le représentant de l'agence départementale


Dominique ROQUES

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC

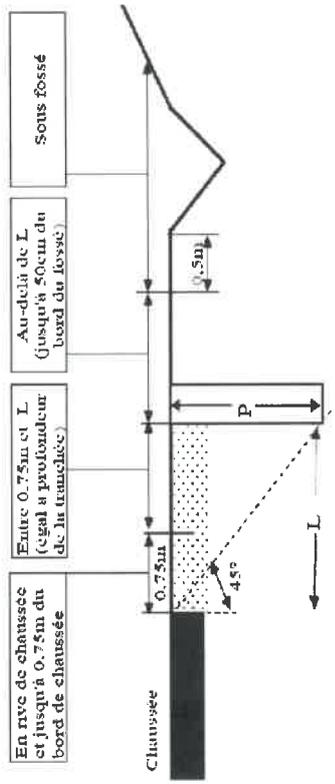

Vincent GALIBERN

Le représentant du Maître d'ouvrage



Delpuech Cedric
c=FR, o=Orange,
cn=Delpuech Cedric,
email=cedric.delpuech@orange.com
2023.10.16 10:56:25
+02'00'

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (schémas annexés à la PI) observations diverses
					Sous Chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	
43	Cat 3	PR23+442 au PR23+450	D	TT	8m				Schéma 6-2



* Techniques :
 TT = tranchées traditionnelles
 TE = tranchées étroites
 FD = Forage dirigé
 F = Fonçage
 SA = Supports aérien

Schéma n°6-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3

